Image not found or type unknown

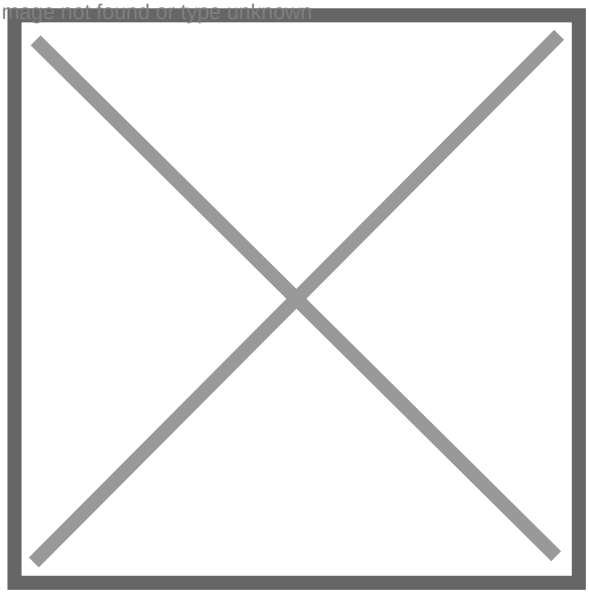

Divorce avec mon mari qui est en situation irrégulère

Par **aicha29**, le **20/09/2010** à **21:29**

Bonjour,

J'ai fait une demande de divorce à l'amiable, on verra s'il est ok pour ça.
Mon mari est en France depuis 1996, il a obtenu son diplôme en 2002, et depuis il est resté en France avec des cartes de séjour étudiant (d'après ce que j'ai compris de lui).

Actuellement il a une carte vpf expirée depuis un mois, et je souhaite savoir s'il est expulsable, et ce qu'il peut faire pour avoir une autre type de carte de séjour, sachant que j'ai signalé à la préfecture que nous ne vivons plus ensemble.

Nous n'avons pas d'enfant et il travaille pas.

Merci.

Par **ayrad**, le **21/09/2010** à **16:21**

bonjour,il est de quel nationalié slvp?

Par **aicha29**, le **21/09/2010** à **16:24**

Bonjour,

Il est marocain.

Par **ayrad**, le **21/09/2010** à **16:31**

a oui il peut avoir un quitté téritoir,risqué?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés